

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
N°34-2021

**MSA**

**La CFDT AGRI-AGRO alerte encore sur les salaires en MSA !**

Aucune augmentation collective pérenne depuis... 2017 !

La délégation employeur est arrivée en séance de négociations salariales le 9 décembre sans éléments, sans réponses à nos demandes et sans propositions !  
Ce n'est pas faute d'avoir alerté dans toutes les instances nationales depuis des mois.

Face à ce manque de considération, la délégation CFDT AGRI-AGRO a quitté la table des négociations.

Il est inadmissible qu'un organisme de protection sociale contribue à « fabriquer » des travailleurs pauvres ! En effet, ce sont plus de 10% l'effectif MSA qui perçoivent un différentiel salaire tous les mois pour atteindre le SMIC ; de ce fait, un grand nombre de salariés MSA sont éligibles aux minimas sociaux, pour celles et ceux qui les demandent... Mais combien vivent précairement dans l'anonymat total ?

Au travers de notre demande de réévaluation de la valeur du point, il s'agit de maintenir le pouvoir d'achat des plus précaires et, aussi, faire que l'investissement et le professionnalisme des salariés de la MSA, qui ne sont plus à démontrer, soient réellement reconnus et considérés au-delà des félicitations d'usage.

Aujourd'hui, il est indispensable que les rémunérations des salariés MSA soient revalorisées !

L'humain est la richesse de la MSA : prenons-en soin et défendons-le !

*Fait à Paris, le 14 décembre 2021*

Contacts :

**Odile BAUDET-COLLINET**, Secrétaire fédérale : 06.37.80.24.64  
Presse : 06.89.04.25.27